



Plan montérégien de développement plein air

Réinventons
ensemble l'accès
à la nature.



Photo : Tourisme Montérégie

Parc national des îles-de-Boucherville

Plan montérégien de développement plein air

Version octobre 2023. Cette version intègre les éléments apportés par les participants à la Journée montérégienne du plein air de novembre 2022, lors des 1^e, 2^e, 3^e et 4^e TOPA en février, avril, juin et août 2023, ainsi que par des partenaires depuis lors.

Rédaction :



Au nom des partenaires réunis au sein de la Table d'orientation plein air

Avec la participation financière de :



Photo de la couverture : Tourisme Montérégie



Table des matières

04

Section 1

Mise en contexte

18

Section 2

Portrait du plein air en Montérégie

20

Section 3

Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

24

Section 4

Vision 2033

25

Section 5

Mission de la TOPA et sa gouvernance

28

Section 6

Axes stratégiques

38

Section 7

Mise en œuvre du Plan

42

Annexe 1

Les cartes

54

Annexe 2

Liste des partenaires de la Table d'orientation plein air



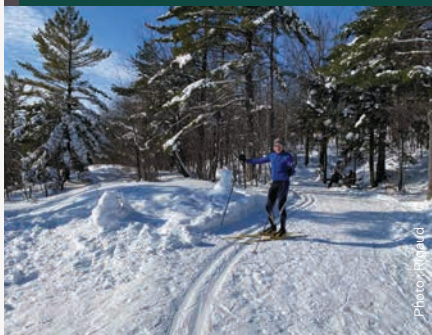
Mise en contexte

Depuis bien des années, des organisations montérégiennes se sont mises au travail pour aménager des lieux de plein air, protéger les milieux naturels et accueillir la population. À titre d'exemples : à Contrecoeur, la Colonie des Grèves a été fondée en 1912, le réseau montérégien de pistes cyclables est en chantier depuis une trentaine d'années. Quant à la Réserve naturelle Gault, elle a été léguée à l'Université McGill en 1958.

Concevoir et mettre en œuvre un plan de développement du plein air pour chacune des régions du Québec, tel est le mandat donné aux Unités régionales de loisir et de sport par le ministère de l'Éducation. Ce mandat est à l'origine de la démarche de planification concertée que Loisir et Sport Montérégie a animée de novembre 2022 au 31 août 2023. Elle a pris la forme de la Table d'orientation plein air (TOPA) de la Montérégie à laquelle toutes les organisations et institutions régionales connues

pour s'intéresser à la question ont été invitées. Lancée lors de la Journée montérégienne du plein air, la TOPA a tenu quatre rencontres. Plus de 75 personnes y ont participé représentant plus de soixante organisations. De plus, entre les rencontres de la TOPA, 41 rencontres individuelles ont permis de comprendre le rôle, les actions et les projets des partenaires. La version 5

**Plus de 75 personnes
y ont participé
représentant plus
de soixante organisations.**



Sentiers de l'escapade, Mont Rigaud



Photo : Tourisme Montérégie

Canal de Soulanges

du Plan montérégien de développement plein air a fait consensus lors de la rencontre du 31 août.

Le Plan montérégien de développement plein air (le « Plan ») en est maintenant à sa version finale, la 8^e. Elle inclut les suggestions et commentaires des participants formulés le 31 août 2023. Elle clôt la phase de planification et permet d'entrer dans celle de la mise en œuvre. Le Plan continuera évidemment d'évoluer au fur et à mesure de son déploiement. Notamment, la question du cadre de regroupement

des partenaires qui demandera encore quelques ajustements. L'engagement des partenaires lors de la première démarche de demande de subventions fournira des indications utiles à cet effet. ■



Photo : Simon Fauriol

Rivière Richelieu

Les mandats et les leaderships régionaux

Les mandats gouvernementaux

Plusieurs actions ou mandats gouvernementaux ou suprarégionaux touchent directement la Montérégie.

La *Communauté métropolitaine de Montréal* contribue par le Plan métropolitain d'aménagement de développement (PMAD) à doter les collectivités de plus d'infrastructures vertes.

Le ministère de l'Éducation a demandé aux Unités régionales de loisir, de sport et de plein air - URLS de concevoir dans chacune des régions du Québec un plan de développement du plein air. Ces plans ont pour premier objectif la santé de la population par l'adoption de saines habitudes de vie et la fréquentation de la nature. L'Avis sur le plein air « Au Québec, on bouge en plein air » (2017)

annonçait déjà l'orientation gouvernementale en ce sens.

Le *ministère de la Santé et des Services sociaux* est intervenu dans le même sens par son « Plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2022-2025 » (PGPS) et son « Programme national de santé publique 2015-2025 » (PNSP) qui propose de « promouvoir et faciliter l'adoption de saines habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires (axe 2 du PNSP). Le PGPS propose de « favoriser l'accès de l'ensemble de la population à des activités et à des installations extérieures et intérieures contribuant à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif en toute saison » (Orientation 2, objectif 1, action 2.3).

Le *ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements*

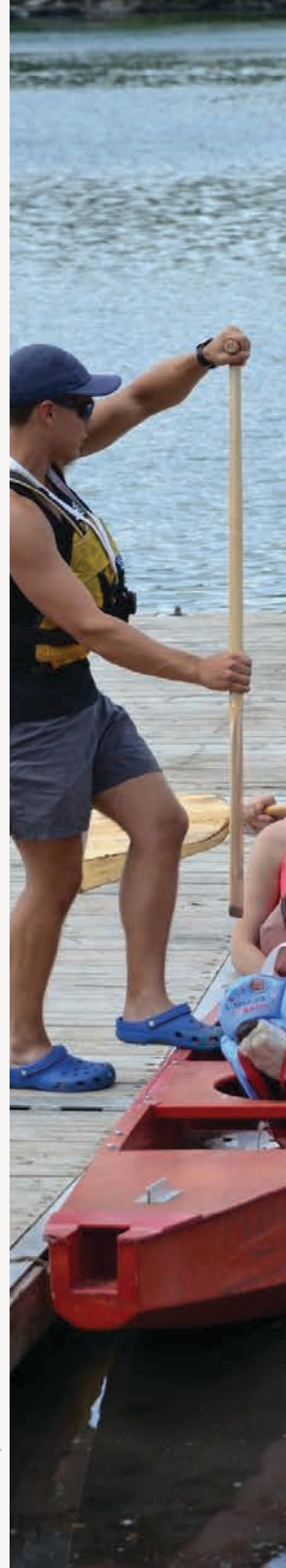




Photo : Club de canotage OBC



Photo : Anthony Deglise

Parc régional des Grèves

climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a reçu le mandat de protéger davantage de sites naturels du sud du Québec et de les rendre accessibles.

Le *ministère du Tourisme* appuie la transition vers un tourisme durable par les Plan montagne et notamment

son Programme de relance de l'industrie touristique (PARIT).

Les Municipalités régionales de comté ont établi des plans de protection des milieux humides (ou le feront bientôt), ce qui modulera les actions de développement du plein air. ■



Les leaderships régionaux s'expriment

Plusieurs organismes de conservation actifs dans la région, dont Nature Action Québec, Conservation de la Nature Canada et la Coalition des montérégiennes ont préparé des plans de conservation et de connectivité écologique pour les 10 Collines montérégiennes et le mont Rigaud.

Ces plans ont été financés par le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) du MELCCFP. Plusieurs organismes locaux et partenaires municipaux ont contribué à leur conception et à leur mise en œuvre. Entre 2023 et 2028,

la mise en œuvre de ces plans nécessite des investissements d'une valeur de 150 millions \$. Ils visent la protection et la restauration de nombreux sites naturels en plus de rétablir ou renforcer la connectivité écologique des Montérégiennes par des liens entre elles ou avec les autres milieux naturels à proximité. Certaines actions liées à l'accessibilité des milieux naturels y sont proposées, telles que le déploiement d'un programme régional d'éducation et de sensibilisation des usagers, l'évaluation du potentiel pour mettre en place des



Ce projet révèle un grand potentiel pour réaliser des corridors verts actifs, contribuant ainsi à enrichir l'expérience des usagers, accroître le bien-être des populations locales et contribuer à la connectivité de certains milieux naturels d'intérêt.

corridors multifonctionnels ainsi que différentes initiatives de sensibilisation et d'accompagnement des usagers, voire la création de sentiers écotouristiques dans les milieux moins sensibles.

Au cours des dernières années, Tourisme Montérégie (TM) a pris le leadership de la mise en valeur du vaste patrimoine de pistes cyclables de la région (600 km) et s'emploie également à compléter l'interconnexion de tous les réseaux cyclables régionaux (pistes et bandes cyclables incluses), dans le cadre d'un mandat reçu de la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), portant sur l'Entente sectorielle de développement pour la valorisation des

réseaux multifonctionnels de la Montérégie*. Ce projet révèle un grand potentiel pour réaliser des corridors verts actifs, contribuant ainsi à enrichir l'expérience des usagers, accroître le bien-être des populations locales et contribuer à la connectivité de certains milieux naturels d'intérêt.

Pour compléter cette perspective, Tourisme Montérégie a également reçu l'appui financier du ministère du Tourisme pour réaliser un Plan montagne qui stimulera l'offre touristique sur quatre saisons, renforcera les chaînes d'approvisionnement local, concertera les acteurs et suscitera l'adoption de pratiques responsables et durables. ►

**Entente associée les ministères concernés, les 13 MRC, l'agglomération de Longueuil et les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska*



Photo: Tourisme Montérégie

Belœil

Les leaderships régionaux s'expriment (suite)



Pour sa part, Loisir et Sport Montérégie (LSM) a répondu au mandat reçu du MELSPA en convoquant de nombreux acteurs de la région à une journée de réflexion en novembre 2022 et a mis en place la Table d'orientation plein air (TOPA) pour élaborer le Plan. LSM s'active de plus à créer des circuits de nautisme léger (Route bleue), terminera bientôt la mise en place d'un réseau décentralisé de prêt de matériel de plein air à l'usage

des collectivités. Il contribue à la vitalité de nombreux organismes de plein air de la région, offre aux intervenants scolaires et leurs élèves un programme de plein air en milieu scolaire (ex3) et propose aux associations et municipalités un programme d'expérimentation d'activités physique en plein air sous la forme d'événements favorisant un mode de vie physiquement actif auprès de la population (Plaisirs Plein air).



Photo : Amélie Desjardins

Lac Saint-François, Dundee



Pour sa part, Loisir et Sport Montérégie (LSM) a répondu au mandat reçu du MELSPA en convoquant de nombreux acteurs de la région à une journée de réflexion en novembre 2022 et a mis en place la Table d'orientation plein air (TOPA) pour élaborer le Plan.

Les organismes d'animation et d'éducation au plein air, les organismes de conservation, les municipalités et les MRC ainsi que des représentants des réseaux de la santé et de l'éducation ont été invités par LSM à élaborer ensemble le Plan. Il s'élabore notamment dans le respect des plans de conservation locaux et régionaux des Collines montérégiennes, des plans de conservation et de connectivité des corridors verts et forestiers de la Trame verte bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal (les Corridors verts de Vaudreuil-Soulanges et de Châteauguay-Léry ainsi que les corridors forestiers du mont Saint-Bruno et du mont Saint-Hilaire), les plans de conservation mis en œuvre par le Corridor appalachien et ses partenaires ainsi que les autres plans de conservation locaux et régionaux. ■



Héritage Saint-Bernard, Châteauguay



Plein air et conservation

Maison du marais, Sainte-Anne-de-Sorel

« Plein air », de quoi parle-t-on?

Le plein air regroupe un ensemble d'activités qui ont pour but de mettre les gens en contact avec la nature. Ces activités se pratiquent en milieu naturel ou semi-naturel; elles privilégient le déplacement, sont généralement non motorisées (voir plus loin les adaptations propres au vélo) et excluent la compétition. La randonnée à pied et à raquettes, le vélo, le ski de fond, la baignade et la natation en eau libre, les activités de pagaie (canot, kayak, planche à pagaie), la plongée en apnée, la voile, la randonnée équestre, l'escalade, l'ornithologie, la plongée sous-marine sont encadrées et promues par des organismes nationaux dont la préoccupation première est la sécurité, car les pratiques comportent presque toujours une forme de risque ou même de défi. Le plein air valorise des formes d'hébergement en nature lorsque le temps de loisir disponible le permet. De plus en plus explicitement, ces organismes font

la promotion de pratiques durables et favorables à la conservation.

Les recherches sur la popularité des activités de plein air (Chaire en tourisme Transat) mettent en évidence la grande demande pour le plein air et, forcément, pour des sites où pratiquer les activités.

Une définition propre au Québec¹

Le plein air répond à un besoin très actuel de se reconnecter avec la nature; on le pratique parce que « ça nous fait du bien ». Depuis 50 ans, le Québec a défini sa propre voie et a séparé nettement le plein air et le sport, en misant essentiellement sur ce lien à la nature plutôt que sur la compétition comme motivation principale.

De plus, au Québec, nous en sommes venus très tôt à vouloir aussi un plein air de proximité afin de pouvoir recréer tous les jours ce lien physique avec la nature. Tout comme le font les potagers urbains, ruelles



Photo : Tourisme Montérégie



Photo : Tourisme Montérégie

Venise-en-Québec

vertes et corridors verts, la végétalisation des quartiers, les mini-boisés de ville et la ceinture verte : autant d'aménagements qui rapprochent la nature du milieu où vit le plus grand nombre. Le « déficit nature » des Québécois a été identifié par diverses études depuis quelques décennies déjà, la population du Québec étant à 80 %

urbaine depuis longtemps. Globalement, le plein air québécois revendique un nouvel aménagement du territoire : davantage de nature « tous les jours » dans les milieux de vie et la possibilité d'accéder à davantage de territoire naturel – à l'extérieur des milieux de vie, mais « pas trop loin ». ² ▶

TAB. 1. D'ORIENTATION PLEIN AIR

Quelques éléments qui amènent à adopter la vision du plein air proposée par le Plan.

Avec ou sans moteur – Les activités pratiquées en nature se sont souvent développées en opposition les unes aux autres. Dès les années 1970, les pratiques populaires du ski de fond et de la motoneige se sont opposées de manière frontale. Assez rapidement, les organisations proposant la randonnée pédestre, le vélo et les autres parrainées par des fédérations nationales ont été définies comme non motorisées. Dès lors, le financement, les cadres réglementaires et l'aide de l'État se sont scindés en deux familles, soutenues par le gouvernement : le plein air non motorisé et le plein air motorisé : quad, motoneige et autres. Idem pour le nautisme. Le Plan montérégien de développement plein air ne traite pas des loisirs motorisés : d'autres organisations en ont la charge et sont financées pour tracer les pistes, négocier les droits de passage, faire l'éducation des adeptes, etc. Il faut encourager le partage de certaines infrastructures (comme les ponts) et le dialogue entre randonneurs non motorisés et les adeptes du « quad » et de la motoneige.

Le vélo – Le vélo à assistance électrique est admis sur les pistes cyclables, ce qui facilite la pratique du plein air pour bien des gens et encourage leur effort personnel. Par contre, même si la nouvelle réglementation autorise la présence de trottinettes électriques sur les pistes cyclables, ça ne transforme pas cette pratique de transport durable en activité de plein air. De plus, un défi demeure : assurer que les pistes cyclables demeurent des lieux de fréquentation sereine. D'autre part, le vélo de montagne, même non motorisé, constitue un cas particulier d'impact sur le milieu et on comprendra qu'il vaille la peine de concentrer sa pratique dans des milieux aménagés et gérés à cet effet.

La plaisance motorisée – Pour l'accès aux plans d'eau, les amateurs de nautisme léger exigeront des sites distincts de ceux de la plaisance motorisée : sécurité, bruit, odeurs et simplicité de mise à l'eau des petites embarcations militent pour une ségrégation spatiale.

La chasse et la pêche – Ce sont clairement des activités de plein air qui intègrent une connaissance de la nature, elles n'ont rien de compétitif en elles-mêmes et ne sont pas nécessairement motorisées. Ici encore, les voies empruntées par les organisations nationales se sont séparées il y a longtemps et les organisations sont financées de part et d'autre par des programmes différents. Une coopération est nécessaire avec les organisations de chasseurs et de pêcheurs qui poursuivent habituellement les mêmes objectifs de conservation. Elle l'est aussi pour déterminer des règles plus souples permettant l'accès des randonneurs aux sentiers en période de chasse, par exemple : des accommodements sont souhaitables. Les pêcheurs recherchent la tranquillité sur les plans d'eau et la conservation des zones de reproduction.

Plein air et conservation (suite)

Le Plan propose donc de consolider et d'aménager des lieux pour la pratique du plein air.

Tourisme et plein air : développement économique et qualité de vie

Dans un territoire grand et peuplé comme celui de la Montérégie, de nombreuses autres activités sont pratiquées. Et comme en toute chose, la coopération et le vivre ensemble s'imposent. Le plein air est à la jonction du tourisme et de la qualité de vie. Il aménage les lieux de tourisme et crée des emplois. En même temps, il offre santé et mieux-être à tous les citoyens. ■



Plein air Sutton

²En concordance avec le guide relatif au plein air de proximité du MELSPA qui recommande l'accès au plein air à moins de 500 m de la résidence, ou au moins à un maximum de 10 à 15 minutes pour s'y rendre à pied ou à vélo. Voir : « Le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal » MELSPA 2021.



Le plein air offre santé et mieux-être à tous les citoyens



Photo : Pascal Vinh Nguyen

Plein air et conservation une nature fragile

Toute activité de plein air a un impact sur le milieu visité, un effet qui varie selon l'activité pratiquée. Les activités peuvent entraîner une pression importante comme c'est le cas par la multiplication des sentiers informels et aussi par la surfréquentation des sentiers officiels : dégradation des sols, mise à nue des racines, piétinement de la flore et dérangement des espèces animales. C'est pourquoi les activités de plein air nécessitent un encadrement et des balises claires afin de ne pas nuire à l'objectif de conservation.

Être accessible s'accompagne d'une responsabilité corporative, individuelle et collective et ne signifie pas être ouvert à toutes les pratiques partout et en tout temps. Par exemple, un site peut n'admettre que la randonnée pédestre et l'observation des oiseaux, mais aucune autre activité. Par contre, la présence de visiteurs devrait normalement favoriser la sécurité des autres personnes présentes et contribuer financièrement à la conservation d'un site et à sa gestion. Au contraire, l'interdiction génère facilement



Photo : Héritage Saint-Bernard



**Être accessible
s'accompagne
d'une responsabilité
corporative,
individuelle
et collective
et ne signifie
pas être ouvert
à toutes les
pratiques partout
et en tout temps.**



Photo : Simon Platrie

des visites indésirables et plus difficilement contrôlables à cause de l'absence de moyens.

Il faut admettre d'emblée que tous les pratiquants de plein air n'ont pas le même respect de la nature ou la même conscience de leur impact sur le milieu visité. Dans une région très peuplée comme la Montérégie et proche de Montréal, où les milieux naturels sont rares, peu accessibles et de surcroît privés et régis par les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, une nouvelle approche d'éducation et de responsabilisation s'impose. Elle devra compter sur des moyens nouveaux et se déployer plus largement. ■

◀ Rivière Richelieu

Portrait du plein air en Montérégie

La carte globale en annexe 1, qui a été déposée lors de la TOPA de février 2023, identifie les différentes activités et sites de plein air actuels ou potentiels, en Montérégie. Le contenu de cette annexe continuera à évoluer en même temps que le Plan.



Mont-Saint-Hilaire

On y identifie les lieux et types d'activités suivants :

- ▶ **Parcs et sites naturels protégés**
- ▶ **Pistes cyclables en site propre et pistes sur rue**
- ▶ **Circuits de nautisme léger**
- ▶ **Ski de fond**
- ▶ **Randonnée pédestre**
- ▶ **Plongée en apnée**
- ▶ **Randonnée équestre**
- ▶ **Voile**
- ▶ **Pistes de raquette**
- ▶ **Clubs de golf**
- ▶ **Voies ferroviaires**
- ▶ **Collines montérégiennes**
- ▶ **Corridor appalachien**



Des activités de plein air bien encadrées

TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Photo : Centre nautique de Châteauguay

Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)

Forces

- **Un plein air de proximité** : les 12 parcs régionaux, les 2 parcs nationaux et les 3 réserves naturelles offrent un territoire d'initiation, près des bassins de population;
- **Un organisme de conservation** veille sur chacune des collines montérégiennes (6 des 11 collines – incluant Rigaud – sont en Montérégie); certaines donnent accès à des sentiers aménagés et à des points de vue exceptionnels; des organismes semblables veillent sur des sites à travers la région.
- **Connexion Nature et l'ensemble de ses actions** sur le territoire, notamment celui des réserves de la Biosphère, est une force sur laquelle compter.
- **Une belle diversité d'unités de paysages** composant une fresque identitaire unique : quartiers urbains, villages, fleuve et rivières, espace agricole, îlots forestiers, collines; un immense paysage traversé par les collines montérégiennes, bordé par la présence de la chaîne des Appalaches.
- **Quatre rivières majeures et le couloir des collines montérégiennes** structurent l'espace régional et offrent leur potentiel d'accès à la nature.
- **Les activités d'observation de la nature et de randonnée** (à pied, à vélo, en ski de fond, en raquette) y sont très populaires.
- **Le plus vaste réseau cyclable du Québec** : 600 km de pistes cyclables en site propre et des centaines de kilomètres de bandes cyclables à même le réseau routier.
- **Circonflexe**, le réseau où l'on emprunte du matériel de plein air compte six points de service et deux unités mobiles, d'autres points de service s'ajouteront prochainement.



Faiblesses

- **L'offre de parcs et réserves naturelles est fragmentée** et les 2 parcs nationaux ont une superficie inférieure à 9 km² (2 des 3 plus petits parcs nationaux du Québec).
- Étant petits, ces parcs proposent **peu de longs sentiers** pour la randonnée pédestre, pour le ski de fond ou le traîneau à chien; on y trouve peu de site pour l'escalade, le camping.
- **L'accès à une nature de proximité est peu développé** et les possibilités se réduisent au rythme de l'urbanisation.
- Étant donné le bassin de population important et la forte demande, on observe une **surfréquentation des lieux de plein air**, ce qui affecte la qualité de l'expérience vécue par les usagers, en plus d'exercer une forte pression sur les milieux naturels.
- La surfréquentation concerne aussi les lieux de pratique non officiels, souvent en milieux privés où des activités non désirées se déroulent : **création de sentiers informels, circulation hors-piste, feux de camp et autres.**
- Il y a **peu d'hébergement ou d'hôtellerie de plein air**, un manque aigu dans le sud de la région.
- Sur les pistes cyclables, la signalisation directionnelle et l'information sur les services à proximité varient selon la MRC ou la ville – **difficile de s'y retrouver.**
- La Vallée du Richelieu, la MRC des Maskoutains et le sud de la région **ne sont pas ou ne sont pas complètement reliés à la trame vélo régionale**³ (TM y travaille dans le cadre de l'Entente sur les réseaux multifonctionnels).
- **Le territoire montérégien et ses limites géographiques sont difficiles à saisir**; peu de gens en possèdent une image mentale; c'est une faiblesse pour l'identité régionale;
- Le financement habituel, uniquement par projet, est un **cadre de développement trop restrictif.**



³On note l'absence de carte présentant tous les réseaux et circuits municipaux; le réseau est fragmenté (la priorité du plan d'action de Tourisme Montérégie est de compléter la trame et de connecter le réseau). Un rapport sur les priorités du plan d'action vélo inclura l'harmonisation de la réglementation. TM s'emploie aussi à renouveler la démarche d'accueil sur le territoire.

Opportunités

- **Un leadership fort et diversifié** pour la conservation des milieux naturels et pour la mise en valeur du plein air en milieu naturel, en respect des capacités de support des écosystèmes.
- **La mobilisation locale et régionale** pour le développement du vélo, associé de plus à l'écotourisme et à la gastronomie.
- **Quatre plans d'eau majeurs structurent la région** : le Saint-Laurent, la rivière Châteauguay, le Richelieu et la rivière Yamaska; leur mise en valeur pour le nautisme léger demeure à faire.
- **La présence d'un bassin majeur d'amateurs** de nature et de plein air à même la Montérégie et sa voisine, l'agglomération de Montréal.
- **La capacité d'intervention** de la Communauté métropolitaine de Montréal.
- **L'engagement récent du gouvernement du Québec** en faveur de la protection des milieux naturels et de leur accessibilité dans le Québec méridional (Plan Nature 2030).
- **Les programmes gouvernementaux** pour le développement du tourisme et du plein air.
- **La présence autochtone** invite à développer les contacts et des projets avec les communautés.
- **Un potentiel additionnel de développement hivernal** pour le ski de fond, la raquette et le vélo à pneus surdimensionnés, en raison de la proximité de Montréal.
- **Les données scientifiques** recueillies par les partenaires de l'Initiative québécoise des corridors écologiques constituent une référence de qualité pour guider le développement des lieux de plein air dans le respect de la nature. Les organismes de bassins versants (OBV) constituent une source d'information majeure sur les milieux aquatiques.
- **Allier dans des projets concrets les objectifs de conservation et de développement du plein air** peut ouvrir la porte à de nouveaux financements en faveur des organismes de plein air.
- **L'ampleur du milieu agricole montréalais** (93 % du territoire de la région) offre deux potentiels non exploités : des paysages splendides façonnés par les humains et la rencontre entre agriculteurs et urbains qui bénéficieront sûrement d'une meilleure connaissance réciproque.



Carré Royal, Sorel-Tracy

Photo : Kim Rancourt

Menaces

- Les conditions hivernales sont en régression à cause du **changement du climat**;
- Les terrains intéressants sont menacés par le **développement immobilier**.
- La qualité des paysages est menacée par **l'étalement urbain**.
- **Les milieux naturels sont surfréquentés** et les plus sensibles se détériorent, en particulier avec le **développement des sentiers informels**.
- **Circulation véhiculaire importante sur les routes**, peu ou pas de transport en commun, peu de largeur d'accotement permettant de marcher en sécurité sur les routes secondaires, qui offrent pourtant de très beaux paysages.
- **Le déficit d'entretien des routes** pose un problème de sécurité pour les cyclistes et le financement du réseau cyclable n'est pas à la hauteur.
- **L'absence de moyens** rend difficile la protection des infrastructures et des sites non gouvernementaux.
- Le cadre légal permettant d'acquérir des sites **favorise les développeurs immobiliers et non les instances publiques**.



Vision 2033

En 2033, les citoyens de la Montérégie, y compris les plus vulnérables, ont accès tous les jours et en toutes saisons à la nature. Les moyens mis en œuvre leur ont permis d'acquérir les bases d'une fréquentation sécuritaire et d'adopter des comportements écoresponsables qui préservent les milieux naturels de manière pérenne. Le réseau de plein air montérégien, proche des milieux de vie, favorise l'adoption d'un mode de vie actif, met en évidence le patrimoine et dessert toutes les MRC. Cet héritage constamment enrichi se conjugue avec la mise en valeur et la protection des paysages riverains, agricoles, montagneux et forestiers, ancrages de l'identité de la région.





Mission de la TOPA et sa gouvernance



Énoncé de mission

**Réunir les acteurs, élaborer avec eux le Plan
et les associer dans un partenariat collectif
de mise en œuvre concertée et cohérente.**

Mission de la TOPA et sa gouvernance (suite)

Gouvernance

Les partenaires réunis dans la TOPA sont invités à assumer collectivement la responsabilité du Plan. Ils rechercheront l'adhésion des décideurs publics, institutionnels et privés en tant que partenaires et se mobiliseront pour obtenir le soutien financier des gouvernements, accompagné le cas échéant de modifications réglementaires ou législatives. Le Plan reconnaît et respecte les responsabilités et les leaderships assumés par les partenaires qui ont lancé ou lanceront des initiatives pour le développement d'activités ou de réseaux spécifiques.

Comité directeur

Il n'est pas prévu que la TOPA demande le statut d'OBNL. Des leaders régionaux sont déjà très actifs et ils obtiendront ou ont déjà obtenu des subventions pour réaliser ou aider à réaliser des projets d'envergure régionale. La TOPA

constitue une structure souple de collaboration pour réaliser certains projets communs et pour favoriser la cohérence entre les projets sectoriels de la région. Au besoin, si une entité corporative est requise, par exemple pour demander une subvention au nom de plusieurs partenaires, l'un ou l'autre des partenaires réunis dans la TOPA pourra agir comme fiduciaire.





Photo : Club de canotage OBC



Photo : Olivier Langevin

Canal de Soulanges

Dès l'automne 2023, un comité directeur représentatif des partenaires régionaux et locaux de la TOPA sera mis en place pour gérer la mise en œuvre du Plan entre les réunions périodiques (semestrielles) de l'ensemble des partenaires. Il regroupera une dizaine de personnes choisies par consensus au sein du groupe des

partenaires de la TOPA. Son rôle sera de superviser la réalisation des actions du Plan qui relèvent de la TOPA et de faire rapport à l'ensemble des partenaires aux moments charnières de la démarche; ce qui lui donne aussi un rôle de suivi auprès des gouvernements. ■

◀ Rivière Richelieu

Axes stratégiques



Otterburn Park

Photo : Club de canotage OBC

1

1^{er} axe – Structurer l'offre et mieux financer les activités des organismes gestionnaires de sites

Constats

Les organismes qui gèrent les sites de plein air ont rarement les moyens de leurs responsabilités. Ils doivent être reconnus pour les services qu'ils rendent et aidés pour accueillir les Montérégiens puisqu'ils offrent le type de loisir et de tourisme le plus demandé selon toutes les enquêtes de pratique. Pour obtenir cette reconnaissance, l'offre aurait avantage à être regroupée, la coopération entre partenaires renforcée et une promotion commune mise en place. Une chose est certaine : certains programmes gouvernementaux ont

Les 3 axes stratégiques en bref

1^{er} axe

Structuration de l'offre et financement

2^e axe

Accroissement et pérennisation des espaces

3^e axe

Éducation et responsabilisation des usagers

Les amateurs de plein air recherchent maintenant davantage une expérience qu'une seule activité particulière. Une expérience riche est multidimensionnelle; elle peut comprendre des temps d'arrêt sur le paysage, des produits de la région, une deuxième activité de plein air, la visite d'un site historique, un casse-croûte aux saveurs régionales, une bonne table, etc. Ce qui est aussi une bonne définition du tourisme.



commencé à favoriser les regroupements qui soutiennent une offre distinctive soutenue par un ensemble de partenaires. Pour obtenir le soutien des décideurs, l'offre de plein air devrait donc être structurée et regroupée afin d'accéder à un programme comme le PARIT (aménagement, acquisition d'équipements, structures d'accueil). D'autres programmes aident à la gestion des activités.⁴

Quel type de plein air et quelle structure de collaboration présentent les meilleures chances de succès pour la Montérégie?

Dès le début de notre démarche, nous avons intuitionné que la Montérégie devrait se caractériser par un plein air de proximité. Constat normal dans la région la plus peuplée du Québec après l'agglomération de Montréal. Mais aussi parce que notre région ne correspond pas aux caractéristiques des régions plein air traditionnelles qui offrent des montagnes, des milliers de lacs et une forêt omniprésente, lieux qui sont généralement du domaine public. Notre géographie régionale offre de la plaine, peu de lacs, surtout des terres agricoles. Ce Plan propose donc de miser sur un plein air de proximité, un plein air accessible à de courtes distances, un plein air d'initiation, un plein air de paysages façonnés par l'histoire, notamment agricoles. Un plein air que les partenaires associent déjà à la culture et au patrimoine de la région.

Se pose ensuite la question de l'organisation de l'offre. Sur quelle base devrions-nous regrouper les ressources pour construire

une offre cohérente misant sur la collaboration entre les partenaires et qui se démarque avec son identité propre? Cette opération est nécessaire pour investir avec succès dans des installations de plein air et obtenir les subventions indispensables.

Après examen de quelques hypothèses, il ressort de cela que la structure physique des bassins versants offre une matrice qui correspond bien à l'identité et au potentiel plein air de la région. Cette structure colle à la géographie physique, à l'histoire humaine et au cadre politique de la Montérégie. Sur ce point, les échanges doivent se poursuivre pour trouver l'équilibre entre diverses propositions. Ce qui amènera à modifier certains des modes de regroupement au cours des prochains mois.

Physiquement, la Montérégie est structurée par la chaîne des Collines montérégiennes et par quatre grandes rivières : le Saint-Laurent, la Châteauguay, le Richelieu et la Yamaska. Leurs bassins versants extrêmement ramifiés en rigoles, ruisselets, ruisseaux et multiples rivières locales expliquent d'ailleurs la présence dominante de l'agriculture (93 % du territoire). L'orientation sud-nord des rivières et de leurs bassins versants détermine les corridors de biodiversité qui traversent la région. La chaîne des Collines montérégiennes domine le paysage du centre de la région et son territoire protégé est appelé à s'élargir comme corridor de biodiversité dans l'axe est-ouest. Au coin sud-est du territoire, les Appalaches affirment leur présence et font partie du paysage montérégien. ▶

1^{er} axe (suite)

Structurer l'offre et mieux financer les activités des organismes gestionnaires de sites

L'histoire militaire jalonne les rivières de forts (Chambly, Lennox, blockhaus de la rivière Lacolle) et de souvenirs de batailles sur la Châteauguay et à Coteau-du-Lac. Le canal de Chambly, celui de Saint-Ours, le canal de Beauharnois racontent l'histoire des transports. D'autres soulignent l'histoire autochtone, comme celui de la Pointe-du-Buisson et le site Droulers.

Aujourd'hui, la majorité de la population montréalaise se masse le long des rives du Saint-Laurent et presque chacune de nos municipalités et chacun de nos villages de l'intérieur ont leur rivière et leurs principaux quartiers en bordure de l'eau.

L'arrivée de la structure des municipalités régionales de comté a consacré cette histoire d'eau. Chacun des trois bassins versants de l'intérieur additionne du sud au nord deux, trois ou quatre MRC, sept dans le cas de la rive du Saint-Laurent.

L'ensemble de ces caractéristiques physiques, historiques et politiques créent les conditions les plus favorables au travail de collaboration intermunicipale ou mixte municipalités-OBNL, essentiel à la consolidation et au développement d'une offre plein air originale marquée par une identité forte.

Des sites de propriété et de statuts divers pourraient être regroupés et former des parcs naturels régionaux.



Parc régional de Saint-Bernard, MRC Jardins-de-Napierville

Photo : MRC Jardins-de-Napierville

Parc Michel-Chartrand, Longueuil





Photo : Longueuil



Photo : Walkways

Ces regroupements, formés le long des corridors des bassins versants des rivières, le long de la chaîne des Collines montérégiennes et des premiers éléments de la chaîne des Appalaches, pourraient à moyen et long terme donner naissance à des formes nouvelles de coopération. Inspirées par exemple de celle de « parcs naturels régionaux » (voir note) regroupant sous une même dénomination plusieurs sites distincts et séparés physiquement. Des sites de propriété et de statuts divers pourraient être regroupés et former des parcs naturels régionaux.⁵

On peut par exemple, imaginer un parc de ce type par corridor – bassin versant ou autre forme de regroupement comptant plusieurs MRC.

Est-ce à dire que cette approche tourne le dos à notre réseau exceptionnel de pistes cyclables? Certainement pas. Le vaste réseau cyclable montérégien reliera bientôt tous les secteurs de la région et permet déjà des circuits de quelques heures à l'intérieur de la plupart des corridors naturels : la durée privilégiée des temps de randonnée au Québec. Sur cette question, les échanges se poursuivront avec Tourisme Montérégie. ▶



Photo : Cheval Québec

⁵Appellation inspirée de la réalité des parcs naturels régionaux français qui peuvent comporter plusieurs sites séparés les uns des autres, sous une même appellation (Parc municipal, sites de plein air d'OBNL, Réserve faunique, etc.). La région québécoise des Appalaches offre un modèle de ce type.

1^{er} axe (suite)

Structurer l'offre et mieux financer les activités des organismes gestionnaires de sites

Objectifs

- A.** Mieux soutenir financièrement les municipalités et organismes gestionnaires offrant des services plein air pour consolider et développer l'expérience plein air montérégienne.
- B.** Mieux positionner l'offre de plein air montérégienne.

Actions

- 1.** Réunir dans chacun des corridors potentiels les municipalités et organismes gestionnaires de sites pour présenter des demandes regroupées de soutien financier aux programmes gouvernementaux.

À cause des besoins pressants des municipalités et organisations ainsi que de la demande très forte, l'axe 1 est la priorité du Plan. Elle doit se traduire par une première phase de demandes de subventions dès l'automne 2023. Les semaines suivant la TOPA du 31 août seront consacrées au regroupement

des partenaires désireux d'y participer et à la présentation de demandes collectives aux diverses instances subventionnaires. Voir la section 7.

- 2.** Mettre en place plusieurs modes de coopération entre les sites de plein air d'un même corridor : échange de personnel ou de matériel, organisation de circuits avec arrêts multiples, acquisition de matériel, services partagés (ex. : comptabilité), base de données statistiques parlante (indispensable pour obtenir de meilleurs appuis financiers), offre de forfaits communs, recrutement et formation de bénévoles, promotion commune, etc.
- 3.** Développer un cadre théorique de financement inspirant pour les organismes qui gèrent des sites plein air non gouvernementaux. Ce cadre contiendrait une recommandation optionnelle de tarification de la fréquentation.



Axes stratégiques (suite)

2

2^e axe – Accroître et pérenniser les milieux naturels accessibles à des fins de plein air

Constats

L'espace naturel accessible est insuffisant en Montérégie. Une proportion beaucoup plus grande des milieux naturels devrait être protégée

et de nombreux espaces renaturalisables devraient être plantés d'arbres et de végétaux, notamment à des fins de fréquentation plein air et de biodiversité. Leur accès doit être modulé par les valeurs à mettre en évidence et à conserver. Il importe aussi de « distribuer » les utilisateurs sur le territoire afin de diminuer la pression sur les sites actuels. Planification, acquisition partielle ou entière, renaturalisation et plantation doivent être appuyées par le Plan et ses partenaires. ►



Héritage Saint-Bernard, Châteauguay

2^e axe (suite)

Accroître et pérenniser les milieux naturels accessibles à des fins de plein air

Au moins trois projets de grande envergure sont mis de l'avant par des organismes de la région. Ce sont : le Plan cyclable, le Plan de conservation régional et de connectivité des Collines montérégiennes et la Route bleue. Ces projets sont susceptibles de générer un nouvel accès à des milieux naturels et à des milieux renaturalisés. Le Plan les appuie fortement, tout en respectant le leadership de chacun des organismes sur leur projet. Les partenaires de la TOPA sont particulièrement intéressés à accroître la quantité de milieux naturels protégés et accessibles, ainsi qu'à les renaturaliser. L'ensemble de ces projets supposera un effort continu et de longue durée, car même si de nouvelles règles régiront bientôt la protection publique et l'acquisition de milieux naturels privés, plusieurs estiment que les municipalités et organismes demeureront en position de faiblesse devant les promoteurs. La TOPA

comme telle ne devrait pas s'engager dans l'acquisition de nouveaux sites, mais elle doit certainement travailler en collaboration pour qualifier des sites à acquérir pour les pratiques de plein air dans chacun des bassins versants, en les situant dans des corridors plein air à consolider et à développer. La TOPA devrait aussi appuyer les actions de protection pérenne et d'acquisition de sites par les organismes déjà actifs dans la région : Nature-Action Québec, Conservation de la nature Canada, les municipalités et les MRC ainsi que Connexion Nature.

Objectifs

- A.** Doubler le réseau de sites naturels et rendre un plus grand nombre de sites accessibles, en concordance avec l'objectif du gouvernement de protéger 30 % des milieux naturels du Québec d'ici 2030, particulièrement dans le sud où se trouve notre territoire.





Photo Nature-Action Québec

B. Réussir les grands projets régionaux, et à cet effet, appuyer :

- 1.** L'augmentation du territoire protégé du Plan de conservation régional et de connectivité des Collines montérégiennes;
- 2.** Le plan des Routes bleues pour créer de nouveaux accès aux plans d'eau de la région et aménager des circuits de nautisme léger;
- 3.** Le plan cyclable régional de Tourisme Montérégie, pour terminer la trame régionale et ajouter les chaînons manquants majeurs.

C. Développer une desserte plein air équitable et généreuse de tous les secteurs de la région.

Actions

1. Collaborer avec les organismes de plein air regroupés par corridors pour identifier les besoins en sites naturels ou renaturalisables et ainsi donner consistance et pérennité à ces corridors. Collaborer notamment avec Tourisme Montérégie pour ce même objectif le long des pistes cyclables.

2. Définir, identifier et obtenir la reconnaissance des paysages à préserver à proximité des réseaux de plein air.

3. Collaborer avec la Coalition des Montérégiennes pour y intégrer des aménagements de plein air et soutenir l'encadrement des visiteurs, dans le respect des objectifs de conservation des milieux naturels.

4. Accorder une attention spéciale aux secteurs moins desservis, comme le sud-ouest de la région.

5. Parrainer un programme de plantation d'arbres et arbustes sur les sites de plein air et sur les surlargeurs des pistes cyclables et rendre ce programme accessible à tous les responsables de sites. Une attention particulière devrait être portée aux sites urbains de contact avec la nature (plein air de proximité). Certains voudront même leur ajouter une valeur comestible. ►



Axes stratégiques (suite)

3

3^e axe – Éduquer: faire connaître, initier, responsabiliser

Constats

Beaucoup de gens aiment la nature, mais ne savent pas assez comment la préserver lorsqu'ils s'y déplacent. Qu'ils soient publics ou privés, les milieux naturels demeurent parfois difficiles à préserver contre les comportements abusifs de certains usagers. Cette situation appelle à un effort concerté, surtout dans un contexte de rareté d'espaces et de surfréquentation. Le diagnostic posé par les partenaires souligne fortement la nécessité de mesures d'éducation et de responsabilisation des usagers, particulièrement à l'égard de la conservation des milieux naturels, à l'égard de leur propre sécurité et pour élever leur niveau de connaissance de la nature et de ses processus essentiels.

Objectifs

- A.** Augmenter le niveau de conscience environnementale chez les usagers afin de préserver l'intégrité des sites et leur biodiversité.
- B.** Produire un changement de comportement à l'égard des milieux naturels et initier aux pratiques respectueuses de la nature.
- C.** Augmenter la sécurité des usagers par la connaissance des techniques de plein air.





Photo : Centre nautique de Châteauguay

Centre nautique de Châteauguay

Actions

1. Les organismes partenaires du Plan conçoivent et mettent en œuvre un programme éducatif commun; ce programme vise les objectifs identifiés plus haut.⁶
2. Les organismes gestionnaires de sites naturels obtiennent un pouvoir de sanctionner les comportements préjudiciables à la nature (inspiré du modèle du Parc d'environnement naturel de Sutton). Cette action est intégrée à une approche éducative où le dialogue caractérise toute intervention.

3. Les gestionnaires de sites ajustent leurs horaires et leurs programmations de manière à mieux répartir la fréquentation, par exemple, avec la collaboration des résidents de proximité en leur proposant de fréquenter davantage les jours de semaine. ■

Cette situation appelle à un effort concerté, surtout dans un contexte de rareté d'espaces et de surfréquentation.

◀ Round top, Mont Sutton

⁶Le programme sera conçu pour se déployer sur divers thèmes et par divers canaux. Les partenaires font la promotion des valeurs naturelles des sites qu'ils gèrent; ils installent in situ une signalisation qui affiche les comportements à éviter et ceux à promouvoir; les animateurs des randonnées de groupes assurent une formation de base; idem pour les événements qui attirent une large fréquentation; les patrouilleurs entrent en dialogue avec les visiteurs pour souligner la valeur du site et les bonnes pratiques; les réseaux sociaux rejoignant les résidents voisins des sites discutent de ces questions; les sites Internet municipaux font la promotion des bons comportements; la formation dispensée par les fédérations d'activités inclut un important volet portant sur la conservation.





Photo : Héritage Saint-Bernard



Mise en œuvre du plan

Demandes de financement du Plan

La vision propose un déploiement du Plan sur 10 ans – 2033. Pour faire les premiers pas, à la fin de l'été 2023, dès qu'un consensus sur le Plan a été atteint au sein de la TOPA, un plan d'action 2024-2026 a été élaboré pour une mise en chantier rapide.

Ce plan sera déposé au comité directeur par Loisir et Sport Montérégie au début de l'automne. Les montages financiers du plan d'action prévoient des sources multipartites, comme il est d'usage avec les subventions gouvernementales.

Les organisations qui participent à telle ou telle action ou en bénéficient sont appelées à y contribuer, selon les ratios définis pour chacun des programmes de subvention. Des demandes financières seront adressées aux subventionneurs appropriés pour réaliser les actions du Plan. Les sommes obtenues seront réputées être perçues pour la réalisation des actions au bénéfice des partenaires de la TOPA et mises à leur disposition selon un processus simple et transparent.

Mise en œuvre du plan (suite)



Échéancier initial de mise en œuvre du Plan

Axe 1 – Structurer l’offre et mieux financer les activités des organismes gestionnaires (municipalités, OBNL et MRC)

- Début de la mise en œuvre : **septembre 2023**
- Étapes et échéancier menant à la 1re demande de subvention à l’automne 2023

1^{er} – 10 septembre

- Dialogue avec les municipalités et organismes qui souhaitent présenter des projets d’investissements en équipement, aménagement et petites immobilisations, autant pour la mise à niveau que pour le développement.
- Utilisation de la grille de Loisir et Sport Lanaudière pour l’estimation des coûts unitaires.

15 septembre

- Premier portrait de la demande et structuration par corridor. Rencontres virtuelles.
- Définition et caractéristiques identitaires du projet global de chacun des corridors.

20 septembre

Évaluation finale du « prix budget » de chacun des projets et du budget par corridor.
Rencontres par corridor.

1^{er} octobre

- Rédaction finale de la demande financière incluant le cadre de coopération convenu entre partenaires.
- Production des lettres d’engagement de la part des partenaires participants.



15 octobre

Présentation des demandes aux programmes de subvention.

Axe 2 – Accroître et pérenniser les milieux naturels accessibles à des fins de plein air

Mise en œuvre continue. Devrait suivre la mise en place des regroupements de corridors.

Axe 3 – Éduquer : faire connaître, initier, responsabiliser

Début de la mise en œuvre.

Mars 2024

Formation d'un comité conseil d'experts et d'usagers.

Entre mars 2024 et la fin de 2025

Élaboration du contenu éducatif et des médias à utiliser.

Avril 2024

Guide de signalisation et de sécurité en plein air.

Juin 2024 – novembre 2024

Production des premiers modules pilotes de contenus éducatifs et tests.

Janvier 2025 – fin 2026

Production de l'ensemble des modules et mise en œuvre complète.

À situer

Entrée en service des premiers agents d'éducation et de conservation sur des sites gérés par des OBNL.







ANNEXE

TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Annexe 1

Les cartes

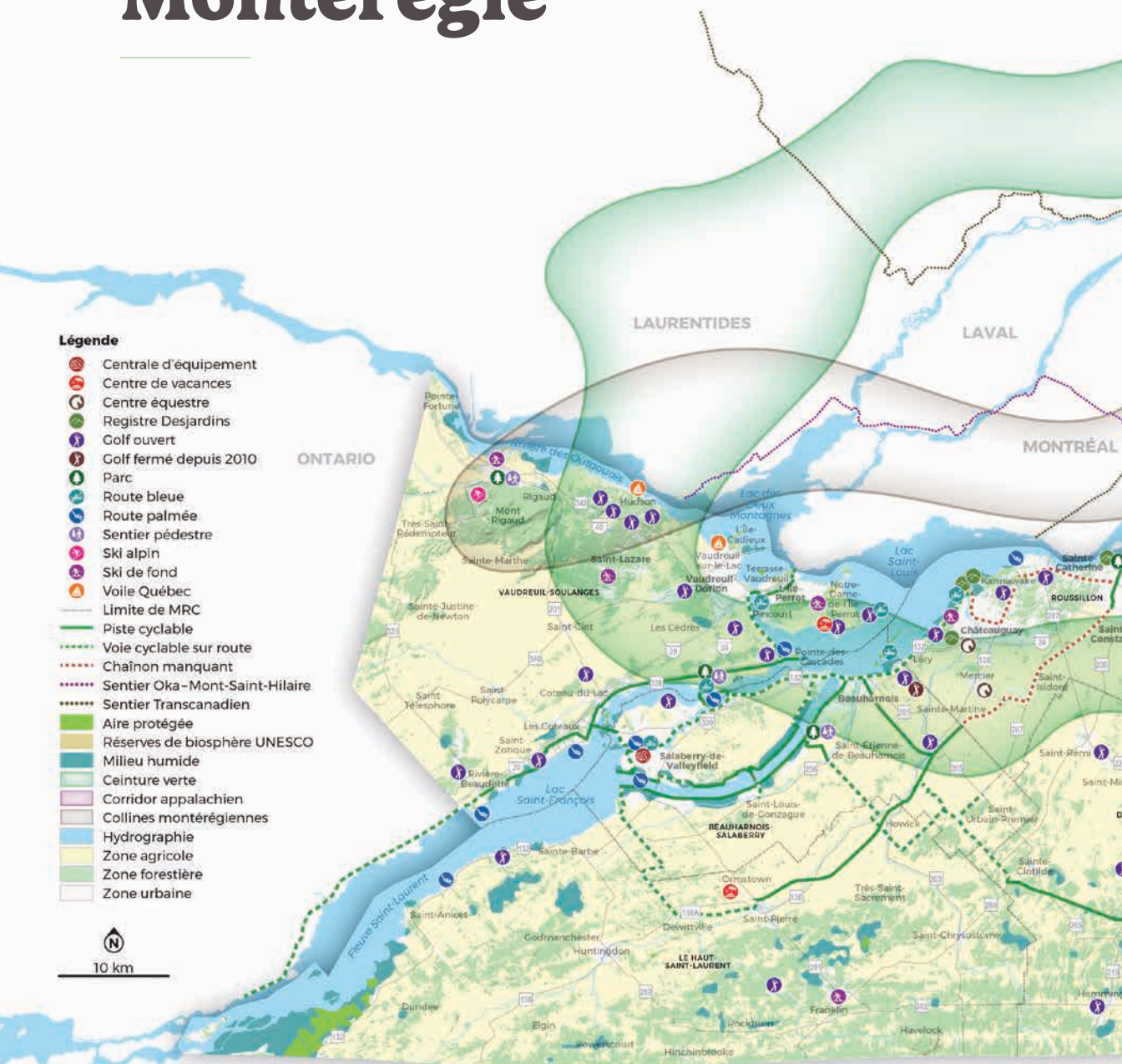
Carte globale Montérégie

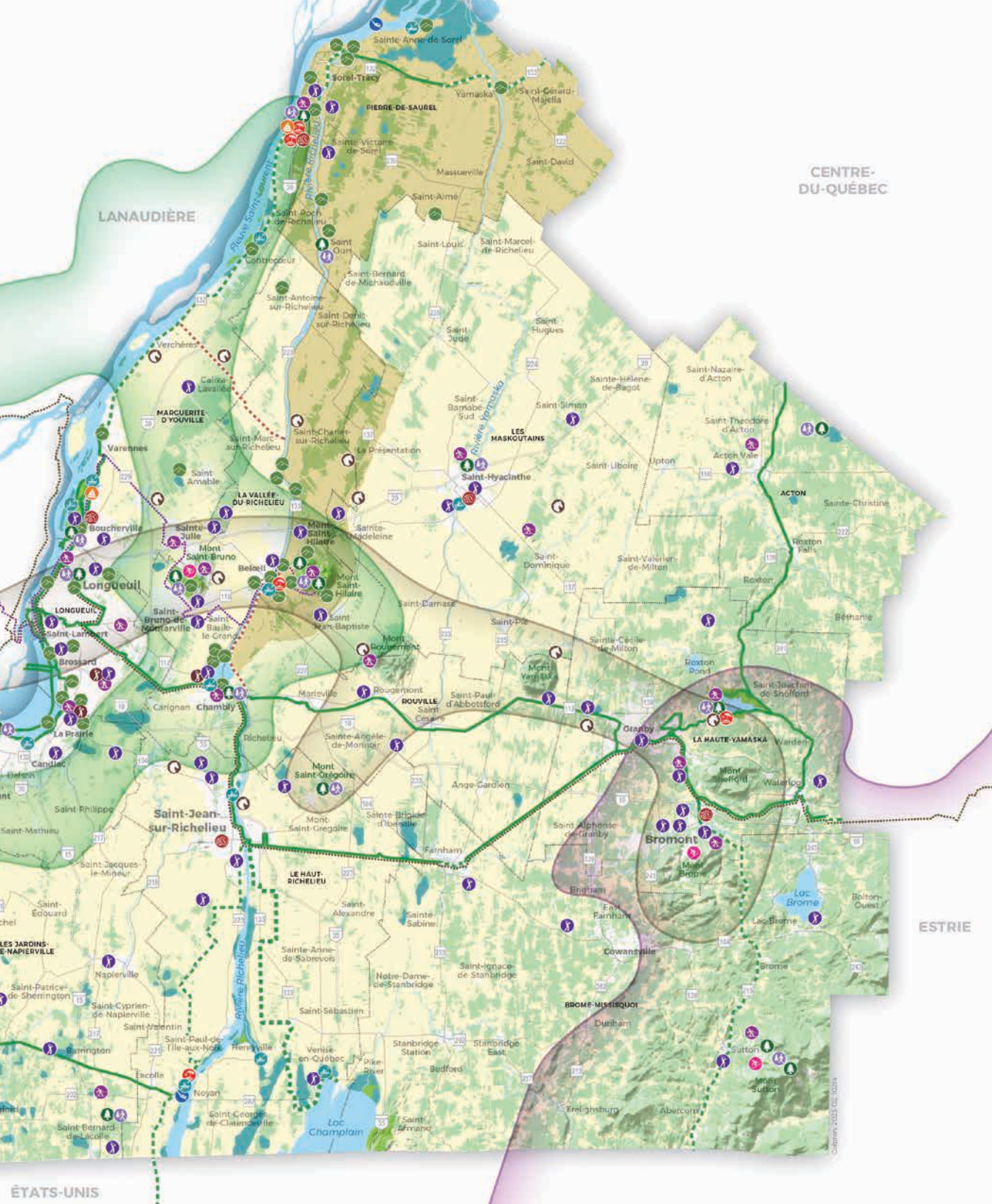
Légende

-  Centrale d'équipement
-  Centre de vacances
-  Centre équestre
-  Registre Desjardins
-  Golf ouvert
-  Golf fermé depuis 2010
-  Parc
-  Route bleue
-  Route palmée
-  Sentier pédestre
-  Ski alpin
-  Ski de fond
-  Voile Québec
-  Limite de MRC
-  Piste cyclable
-  Voie cyclable sur route
-  Chaînon manquant
-  Sentier Oka-Mont-Saint-Hilaire
-  Sentier Transcanadien
-  Aire protégée
-  Réserves de biosphère UNESCO
-  Milieu humide
-  Ceinture verte
-  Corridor appalachien
-  Collines montréalaises
-  Hydrographie
-  Zone agricole
-  Zone forestière
- Zone urbaine



10 km





CENTRE-DU-QUÉBEC

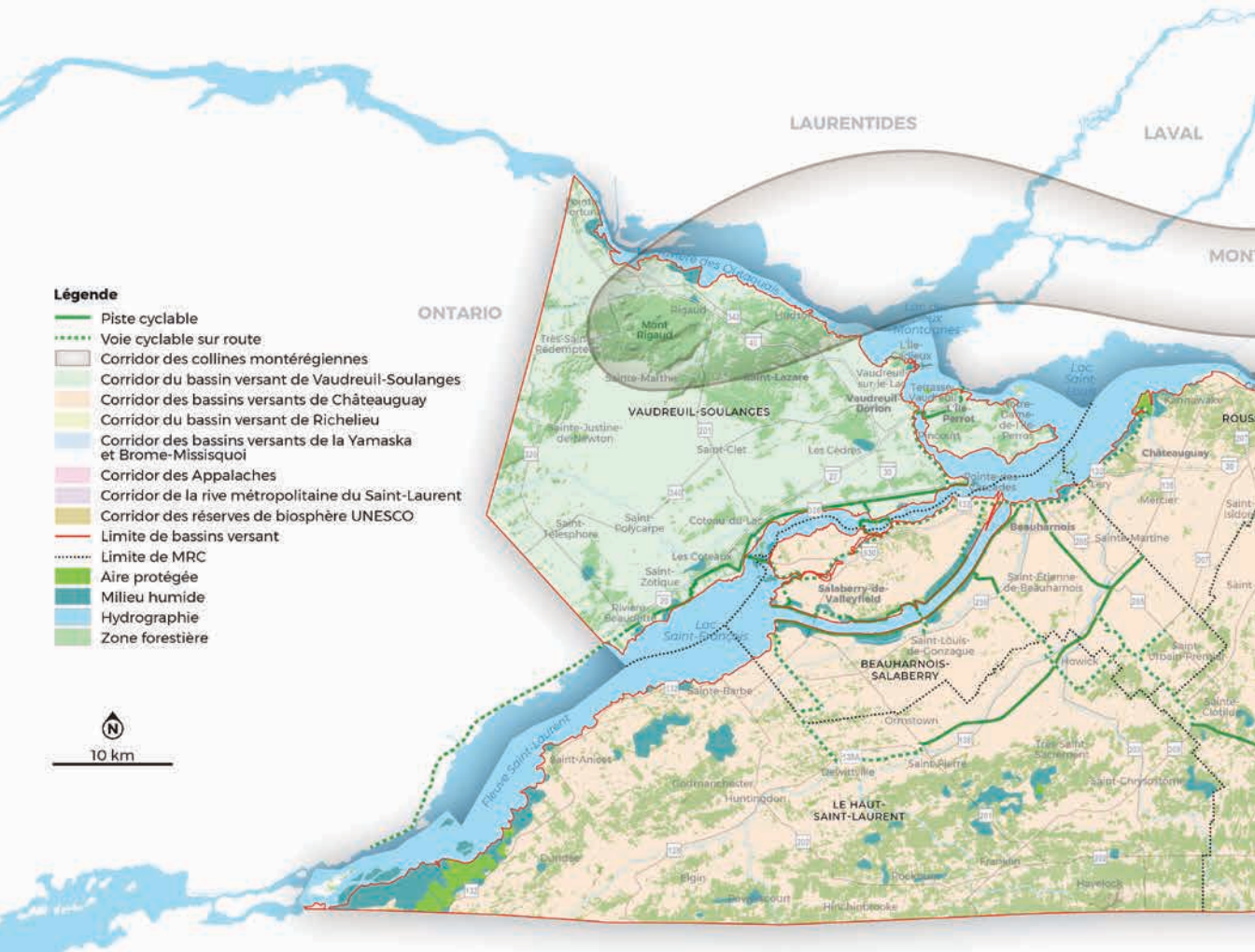
LANAUDIÈRE

ESTRIE

ÉTATS-UNIS

Colson 2023, Océan

Corridors de développement plein air

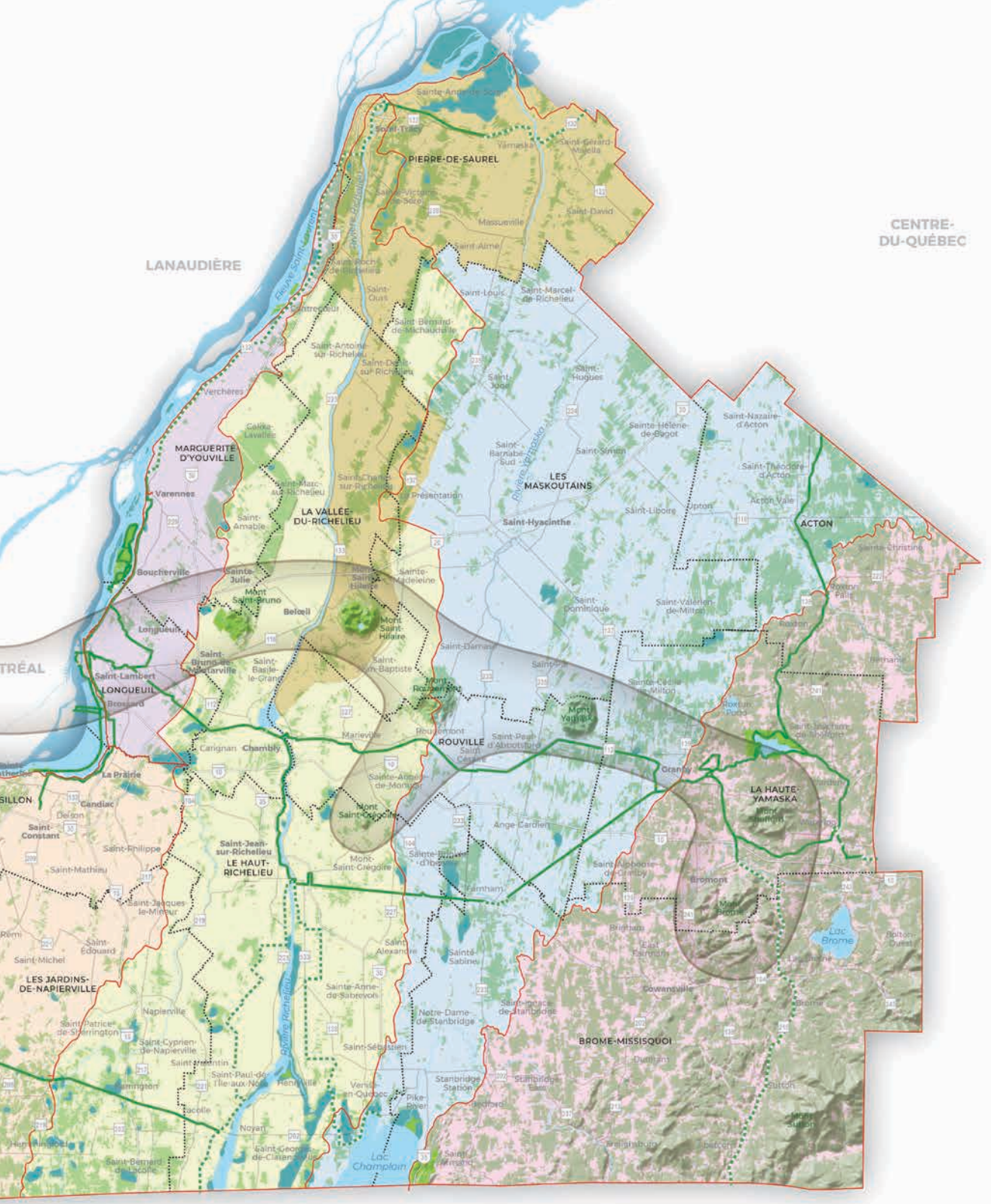


Légende

- Piste cyclable
- - - - - Voie cyclable sur route
- Corridor des collines montérégiennes
- Corridor du bassin versant de Vaudreuil-Soulanges
- Corridor des bassins versants de Châteauguay
- Corridor du bassin versant de Richelieu
- Corridor des bassins versants de la Yamaska et Brome-Missisquoi
- Corridor des Appalaches
- Corridor de la rive métropolitaine du Saint-Laurent
- Corridor des réserves de biosphère UNESCO
- Limite de bassins versant
- Limite de MRC
- Aire protégée
- Milieu humide
- Hydrographie
- Zone forestière



10 km



LANAUDIÈRE

CENTRE-DU-QUÉBEC

PIERRE-DE-SAUREL

MARGUERITE-D'YOUVILLE

LES MASKOUTAINS

LA VALLEE-DU-RICHELIEU

ACTON

LONGUEUIL

ROUVILLE

LA HAUTE-YAMASKA

LE HAUT-RICHELIEU

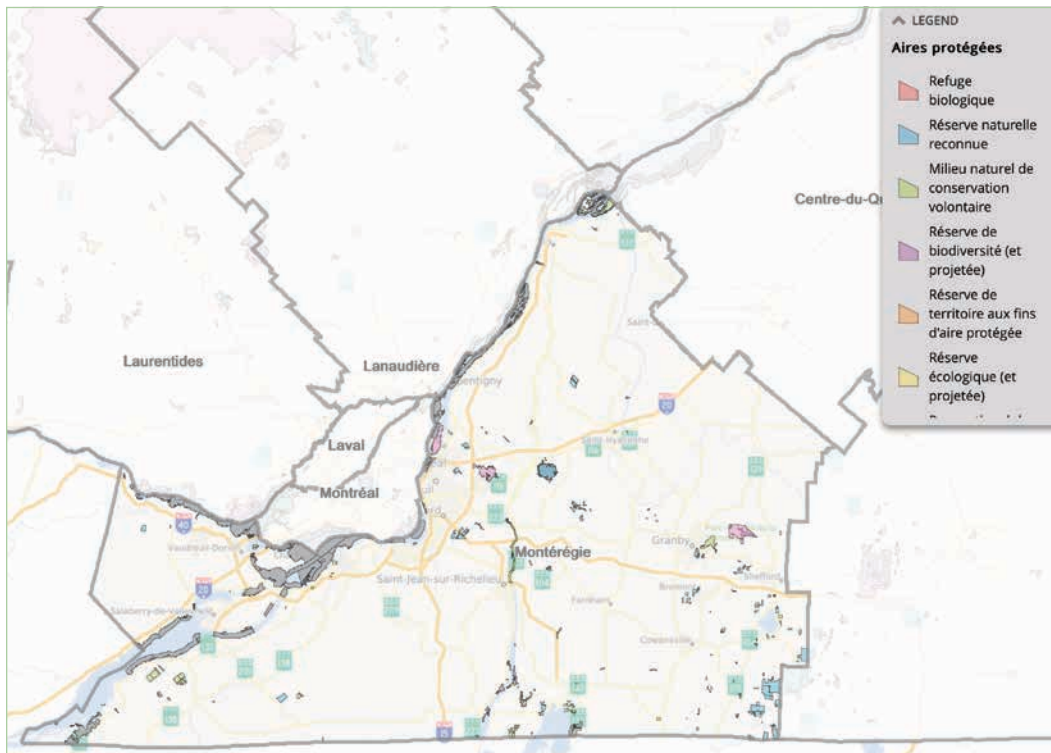
BROME-MISSISQUOI

LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Lac Champlain

Lac Beauport

Aires protégées en Montérégie (31 mars 2023)



Superficie et proportion du territoire en aires protégées

Milieu continental
(terrestre et d'eau douce)

- 389,32 km²
- 4,41 %

Sources : ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP) Registre des aires protégées du 31 mars 2023
Banque de données des statistiques officielles sur le Québec



ACCÈS À LA NATURE • RÉINVENTONS ENSEMBLE



Superficies et proportions

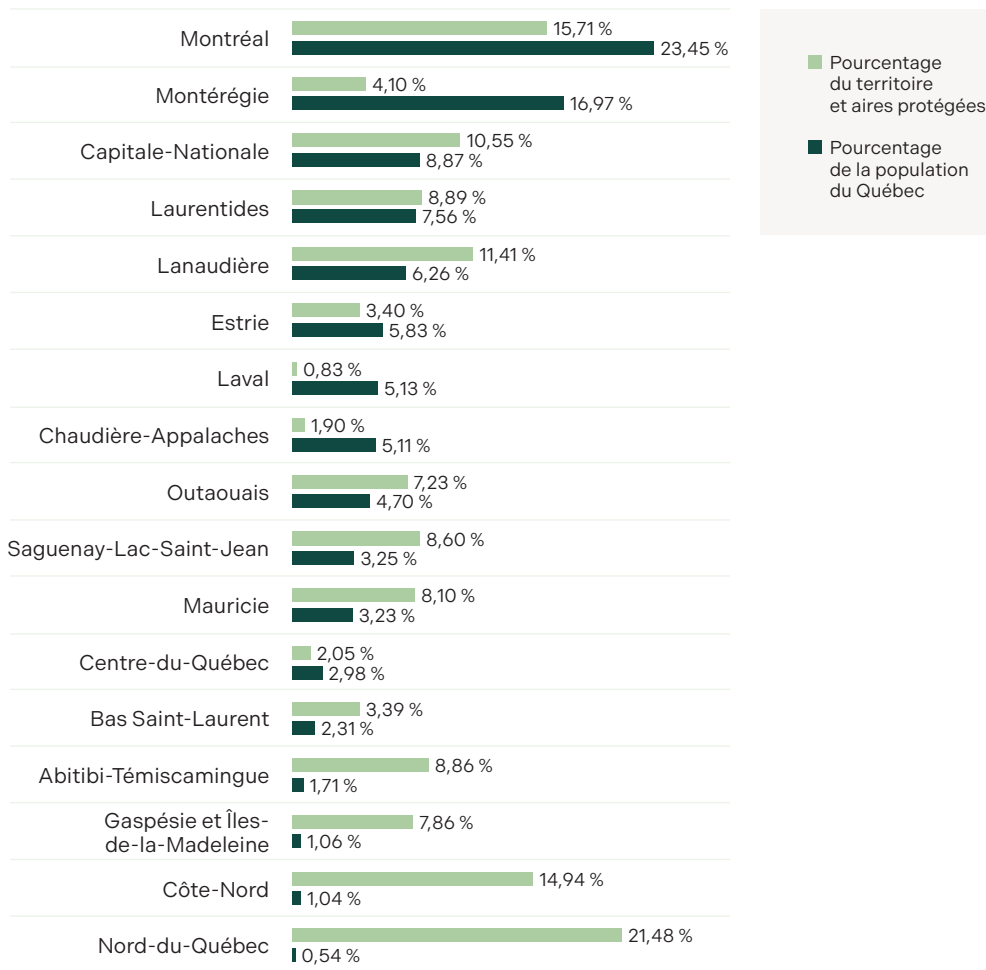
Montérégie	Nombre d'aires protégées	Superficie et proportion du territoire en aires protégées
Désignation		Milieu continental (terrestre et d'eau douce) (km ²)(%)
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	7	0,66 km ² (< 0,01 %)
Habitat faunique – Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	46	279,16 km ² (3,16 %)
Habitat faunique – Habitat du rat musqué	19	14,67 km ² (0,17 %)
Habitat faunique – Héronnière (bande de protection 0-200 m)	1	0,27 km ² (< 0,01 %)
Milieu naturel de conservation volontaire	71	35,70 km ² (0,40 %)
Parc national	2	16,98 km ² (0,19 %)
Refuge d'oiseaux migrateurs	4	20,44 km ² (0,23 %)
Réserve de biodiversité projetée	1	4,87 km ² (0,06 %)
Réserve écologique	5	2,60 km ² (0,03 %)
Réserve nationale de faune	3	17,23 km ² (0,20 %)
Réserve naturelle reconnue	55	32,10 km ² (0,36 %)
Total*	214	389,32 km² (4,41 %)

Sources : ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP) Registre des aires protégées du 31 mars 2023
Banque de données des statistiques officielles sur le Québec



Aires protégées

Comparaison entre les régions du Québec et leur population (31 mars 2023)



Sources : ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCCFP) Registre des aires protégées du 31 mars 2023
Banque de données des statistiques officielles sur le Québec







ANNEXE

Annexe 2

Liste des partenaires de la table d'orientation plein air

TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Liste des partenaires qui ont contribué à l'élaboration du plan, par corridors



Partenaires par corridors de développement plein air			
Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Corridor de la Rive métropolitaine du Saint-Laurent			
Josée	Bissonnette	Conseillère municipale	Ville de Boucherville
Guillaume	Maheu	Chef de section sport	Ville de Boucherville
Annie	Barron	Chef de division aquatique et sports	Ville de Longueuil
Luc	Dupont	Directeur général	Colonie des Grèves
Martin	Damphousse	Maire	Ville de Varennes
Corridor des collines Montérégiennes			
Kim-Yu	Lagacé	Coordonnatrice des loisirs, arts et culture	Ville de Saint-Paul-d'Abbotsford
Jérémy	Dupuis-Roy	Vélo de montagne	Sentiers vélo Mont-Saint-Bruno
Raphael	Maranda	Président	Sentiers vélo Mont-Saint-Bruno
Johanne	McDonald	Présidente	Fondation du Mont-Saint-Bruno
Isabelle	Pouliot	Responsable des activités et services sur la Réserve naturelle Gault	Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire



Partenaires par corridors de développement plein air

Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Corridor du Bassin versant de la Châteauguay			
Marie-Josée	Landry	Directrice RH et opérations	Héritage Saint-Bernard
Valérie	Binette	Directrice du parc Beauharnois-Salaberry	MRC Beauharnois-Salaberry
Astride	Ouedraogo	Conseillère en développement économique	Ville de Mercier
Patrick	Henri	Chef de division – sports et loisirs	Ville de Candiac
Frédérik	Pépin	Chef - Division sport et plein air	Ville de Châteauguay
Janie	Arseneau	Agente de développement	MRC Jardins-de-Napierville
Francis	Doyon	Urbaniste, Coordonnateur à l'aménagement	MRC Jardins-de-Napierville



TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Partenaires par corridors de développement plein air

Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Corridor du Bassin versant du Richelieu			
Antoine	Laliberté	Directeur	Canotage Otterburn Park
Geneviève	Poirier Ghys	Responsable de l'engagement des communautés	Connexion Nature
Myriam	Dupuis	Directrice du Service des loisirs et de la culture	Ville de Marieville
Martine	Lapointe	Directrice des loisirs	Ville de Saint-Basile-le-Grand
Yannick	Godin	Directeur général	Centre de plein air l'Estacade
Laura	Ducharme	Directrice générale	MAÏKANA - Intervention par l'aventure
Danielle	Charbonneau	Mairesse	Ville d'Henryville
Emmanuelle	Prud'homme	Agente aux loisirs, culture et communautaire	Ville d'Henryville
Francis	Lamarre	Conseiller municipal	Ville de Saint-Sébastien
Annabelle	Higgins	Directrice générale	O SUP Shop
Mario	Bastien	Directeur des loisirs	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Jessica	Racine-Lehoux	Conseillère municipale	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Pierre	Desmarteaux	Directeur du service des loisirs et du développement communautaire	Garnison Saint-Jean



Partenaires par corridors de développement plein air

Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Corridor des Appalaches			
Valérie-Anne	Bachand	Conseillère en aménagement et en stratégies de conservation	MRC Brome-Missisquoi
Patricia	Lefèvre	Directrice générale	Parc d'environnement naturel de Sutton
Pascal	Vinh Nguyen	Directeur général	Plein air Sutton
Corridor du Bassin versant de la Yamaska et de Brome-Missisquoi			
Mélanie	Dubuc	Conseillère principale aux activités touristiques	MRC de Rouville
Félix-Antoine	D'Autray Tarte	Coordonnateur des parcours cyclables et de l'eau et conseiller en aménagement des rives	MRC des Maskoutains
Martin	Lavertu	Agriculteur, propriétaire et directeur	Vignoble Les Petits Cailloux/Parazone inc.
Éric	de la Sablonnière	Directeur général adjoint, Gestion et développement du territoire	MRC de la Haute-Yamaska
Corridor du Bassin versant de Vaudreuil-Soulanges			
Marianne	Sigouin-Lebel	Directrice générale	Canal de Soulanges
Vickie	Ranger	Agente de soutien en développement social	MRC Vaudreuil-Soulanges
Marie-Claude	Poirier	Coordonnatrice plein air et tourisme Service des loisirs, de la culture et du tourisme	Ville de Rigaud
Johnathan	Nestruck-Brunet	Coordonnateur plein air et jeunesse	Ville de Saint-Lazare

TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Partenaires par corridors de développement plein air

Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Régional			
Sophia	Coulombe	APPR	CISSS MC
Jean-Philippe	Desrochers	Agent de promotion de la santé publique	CISSS Montérégie- Centre - RLS Haut-Richelieu Rouville
Sylvie	Guilbault	Coordonnatrice	Coalition montréalaise
Daphnée	Lecours-Tessier	Coordonnatrice, biologiste	Comité ZIP-Haut- Saint-Laurent
Andréanne	Paris	Directrice	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montréalaise)
Nadia	Fredette	Coordonnatrice au développement régional	Conseil Sport Loisir de l'Estrie
Sylvain	Lapointe	Directeur général	Covabar
Marie-Chantal	Fournel	Agente de planification, programmation et recherche, responsable dossier plein air	Direction de santé publique de la Montérégie
Patrick	Lafleur	Directeur général	Loisir et Sport Montérégie
Anick	Bribosia	Responsable développement plein air	Loisir et Sport Montérégie
Annie	Guillemette	Responsable de la centrale d'équipement et ex3	Loisir et Sport Montérégie
Pierre	Bélec	Conseiller sénior plein air	Loisir et Sport Montérégie
Michel	Laliberté	Responsable des communications	OBV Yamaska
Geneviève	Audet	Directrice générale	Société de conservation et d'aménagement des bassins versants de la Zone Châteauguay (SCABRIC)
Maxime	Brault	Directeur général	Table de concertation régionale de la Montérégie
Mira	Thiboutot Rioux	Chargée de projet régional	Table de concertation régionale de la Montérégie
François	Roberge	Directeur du développement de l'offre touristique	Tourisme Cantons- de-l'Est
Amelie	Caron	Coordonnatrice, développement du cyclotourisme	Tourisme Montérégie
Marjorie	Dubuc-Perras	Directrice, développement de la destination	Tourisme Montérégie
Stéphane	Bolduc	Directeur général	Zone Loisir Montérégie
Diane	Thomas	Chargée de projets – Camp de jour	Zone Loisir Montérégie



Partenaires par corridors de développement plein air			
Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Provincial			
Nathalie	Beaulieu	Coordonnatrice réseau national de plein air	Cheval Québec
Christiane	Desroches	Directrice générale	Conseil québécois du Sentier Transcanadien
Nathalie	Drouin	Conseillère en loisir	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique, ministère de l'Éducation
Marie-Claire	Audet Gagnon	Agente de projet - La route bleue	Canot Kayak Québec
Maryline	Charbonneau	Conseillère principale, Partenariats stratégiques et relations gouvernementales	Nature-Action Québec
Eugénie	Potvin	Chargée de projets adjointe - Direction Restauration	Nature-Action Québec
Cédric	Landuydt	Directeur général parcs nationaux de la Montérégie	SEPAQ
Fédéral			
Julien	Poisson	Directeur des programmes	Conservation de la Nature Canada
Catherine	Lefebvre	Chargée de projets	Conservation de la Nature Canada
Partenaires externes			
Marie-France	Lajeunesse	Directrice générale	Société de plein-air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR)
Pierre-Antoine	Millette	Spécialiste en géomatique	Société de plein-air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR)
Jean-François	Girard	Avocat et biologiste	—

Liste des partenaires qui ont contribué à l'élaboration du plan, par MRC

Partenaires par MRC			
Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Agglomération de Longueuil			
Josée	Bissonnette	Conseillère municipale	Boucherville
Johanne	McDonald	Présidente	Fondation du Mont-Saint-Bruno
Annie	Barron	Chef de division aquatique et sports	Ville de Longueuil
Jérémy	Dupuis-Roy	Vélo de montagne	Sentiers vélo Mont-Saint-Bruno
Raphael	Maranda	Président	Sentiers vélo Mont-Saint-Bruno
Guillaume	Maheu	Chef de section sport	Ville de Boucherville
MRC Beauharnois-Salaberry			
Valérie	Binette	Directrice du parc Beauharnois-Salaberry	MRC Beauharnois-Salaberry
MRC Brome-Missisquoi			
Valérie-Anne	Bachand	Conseillère en aménagement et en stratégies de conservation	MRC Brome-Missisquoi
Patricia	Lefèvre	Directrice générale	Parc d'environnement naturel de Sutton
Pascal	Vinh Nguyen	Directeur général	Plein air Sutton



Partenaires par MRC			
Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
MRC de La Vallée-du-Richelieu			
Antoine	Laliberté	Directeur	Club de canotage d'Otterburn Park OBC
Geneviève	Poirier-Ghys	Responsable de l'engagement des communautés	Connexion Nature
Isabelle	Pouliot	Responsable des activités et services sur la Réserve naturelle Gault	Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire
Martine	Lapointe	Directrice des loisirs	Ville de Saint-Basile-le-Grand
MRC de Roussillon			
Astride	Ouedraogo	Conseillère en développement économique	Ville de Mercier
Patrick	Henri	Chef de division – sports et loisirs	Ville de Candiac
Frédérik	Pépin	Chef - Division sport et plein air	Ville de Châteauguay
Marie-Josée	Landry	Directrice RH et opérations	Héritage Saint-Bernard
MRC de Rouville			
Mélanie	Dubuc	Conseillère principale aux activités touristiques	MRC de Rouville
Kim-Yu	Lagacé	Coordonnatrice des loisirs, arts et culture	Ville de Saint-Paul-d'Abbotsford
Martin	Lavertu	Agriculteur, propriétaire et directeur	Vignoble Les Petits Cailloux/Parazone inc.
Myriam	Dupuis	Directrice du Service des loisirs et de la culture	Ville de Marieville
MRC des Maskoutains			
Félix-Antoine	D'Autrart Tarte	Coordonnateur des parcours cyclables et de l'eau et conseiller en aménagement des rives	MRC des Maskoutains

TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Partenaires par MRC

Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
MRC du Haut-Richelieu			
Yannick	Godin	Directeur général	Centre de plein air l'Estacade
Laura	Ducharme	Directrice générale	MAÏKANA - Intervention par l'aventure
Danielle	Charbonneau	Mairesse	Ville d'Henryville
Emmanuelle	Prud'homme	Agente aux loisirs, culture et communautaire	Ville d'Henryville
Francis	Lamarre	Conseiller municipal	Ville de Saint-Sébastien
Annabelle	Higgins	Directrice générale	O SUP Shop
Mario	Bastien	Directeur des loisirs	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Jessica	Racine-Lehoux	Conseillère municipale	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Pierre	Desmarteaux	Directeur du service des loisirs et du développement communautaire	Garnison Saint-Jean
MRC Jardins-de-Napierville			
Janie	Arseneau	Agente de développement	MRC Jardins-de-Napierville
Francis	Doyon	Urbaniste, Coordonnateur à l'aménagement	MRC Jardins-de-Napierville
MRC Marguerite d'Youville			
Luc	Dupont	Directeur général	Colonie des Grèves
Martin	Dampousse	Maire	Ville de Varennes
MRC de la Haute-Yamaska			
Éric	de la Sablonnière	Directeur gén. adj., Gestion et développement du territoire	MRC de la Haute-Yamaska
MRC Vaudreuil-Soulanges			
Marianne	Sigouin-Lebel	Directrice générale	Canal de Soulanges
Vickie	Ranger	Agente de soutien en développement social	MRC Vaudreuil-Soulanges
Marie-Claude	Poirier	Coordonnatrice plein air et tourisme Service des loisirs, de la culture et du tourisme	Rigaud
Johnathan	Nestruck-Brunet	Coordonnateur plein air et jeunesse	Ville de Saint-Lazare

Partenaires par MRC



Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Régional			
Sophia	Coulombe	APPR	CISSS MC
Jean-Philippe	Desrochers	Agent de promotion de la santé publique	CISSS Montérégie- Centre - RLS Haut-Richelieu Rouville
Sylvie	Guilbault	Coordonnatrice	Coalition montréalaise
Daphnée	Lecours-Tessier	Coordonnatrice, biologiste	Comité ZIP-Haut- Saint-Laurent
Andréanne	Paris	Directrice	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montréalaise)
Nadia	Fredette	Coordonnatrice au développement régional	Conseil Sport Loisir de l'Estrie
Sylvain	Lapointe	Directeur général	Covabar
Marie-Chantal	Fournel	Agente de planification, programmation et recherche, responsable dossier plein air	Direction de santé publique de la Montérégie
Patrick	Lafleur	Directeur général	Loisir et Sport Montérégie
Anick	Bribosia	Responsable développement plein air	Loisir et Sport Montérégie
Annie	Guillemette	Responsable de la centrale d'équipement et ex3	Loisir et Sport Montérégie
Pierre	Bélec	Conseiller sénior plein air	Loisir et Sport Montérégie
Michel	Laliberté	Responsable des communications	OBV Yamaska
Geneviève	Audet	Directrice générale	SCABRIC
Maxime	Brault	Directeur général	Table de concertation régionale de la Montérégie
Mira	Thiboutot Rioux	Chargée de projet régional	Table de concertation régionale de la Montérégie
François	Roberge	Directeur du développement de l'offre touristique	Tourisme Cantons-de-l'Est
Amelie	Caron	Coordonnatrice, développement du cyclotourisme	Tourisme Montérégie
Marjorie	Dubuc-Perras	Directrice, développement de la destination	Tourisme Montérégie
Stéphane	Bolduc	Directeur général	Zone Loisir Montérégie
Diane	Thomas	Chargée de projets – Camp de jour	Zone Loisir Montérégie

TABLE D'ORIENTATION PLEIN AIR

Partenaires par MRC			
Prénom	Nom	Poste occupé	Organisme ou municipalité
Provincial			
Nathalie	Beaulieu	Coordonnatrice réseau national de plein air	Cheval Québec
Christiane	Desroches	Directrice générale	Conseil québécois du Sentier Transcanadien
Nathalie	Drouin	Conseillère en loisir	Direction du sport, du loisir et de l'activité physique, ministère de l'Éducation
Marie-Claire	Audet Gagnon	Agente de projet - La route bleue	Canot Kayak Québec
Maryline	Charbonneau	Conseillère principale, Partenariats stratégiques et relations gouvernementales	Nature-Action Québec
Eugénie	Potvin	Chargée de projets adjointe - Direction Restauration	Nature-Action Québec
Cédric	Landuydt	Directeur général parcs nationaux de la Montérégie	SEPAQ
Fédéral			
Julien	Poisson	Directeur des programmes	Conservation de la Nature Canada
Catherine	Lefebvre	Chargée de projets	Conservation de la Nature Canada
Partenaires externes			
Marie-France	Lajeunesse	Directrice générale	Société de plein-air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR)
Pierre-Antoine	Millette	Spécialiste en géomatique	Société de plein-air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR)
Jean-François	Girard	Avocat et biologiste	—



Réinventons ensemble l'accès à la nature

